

Procès Verbal -
 de tirage au sort
 des conseillers municipaux
 pour le renouvellement
 triennal de 1834. -

L'an mil huit cent trente quatre, le cinq octobre à onze heures du matin
 Nous François Régis Dugrange, maire de la Commune de Combiers canton de
 Lavalette arrondissement d'Angoulême Département de la Charente, ayant
 réuni notre conseil municipal en la Salle de la Mairie en vertu de l'autorisation
 qui nous a été donnée par M. le Préfet de ce Département en date du dix
 huit Septembre dernier, à l'égard du renouvellement triennal des conseils
 municipaux, lequel doit avoir lieu par moitié tous les trois ans conformément
 à la loi du 21 mars 1831.

A cette réunion étaient présents Messieurs Derin, (François)
 Armand-Excier, Pierre Nauge A Badailhae Pierre Antoin amillien Sacand
 La somme ayant été déclarée ouverte, nous avons immédiatement
 disposé dans l'urne, douze bulletins contenant les noms des douze conseillers
 municipaux de la commune de Combiers.

Le tirage au sort ayant été fait en présence des conseillers présents.
 Le premier bulletin sorti de l'urne contenait le nom de Monsieur
 amillien-Sacand aîné, le second celui de Campot Etienne, le 3.^e
 celui de Nexon Jean, le 4.^e celui de Badailhae Pierre, le 5.^e
 celui de Dibeaube Jean, et le 6.^e celui de Bertrand Biret.

En conséquence Messieurs amillien-Sacand aîné

Campot Etienne, Nexon Jean, Badailhae Pierre, Dibeaube Jean
 et Bertrand Biret forment la moitié sortante du conseil municipal
 de la commune de Combiers en mil huit cent trente quatre.

fait à la mairie le jour mois et an susdit.

DERIN
 armand Excier
 Badailhae
 amillien Sacand
 Nauge
 Dugrange
 maire